

Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

<u>Tél</u>: 03.61.16.23.15. Port : 06.69.22.15.37.

<u>Mail</u>: <u>cfdt@cfdtpenit.org</u> Site: <u>www.cfdtpenit.org</u>

Douai, Le 15 Septembre 2025

Création de la direction générale de l'Administration Pénitentiaire : Un signal inquiétant pour les agents de terrain

Le 3 septembre dernier, le Directeur de l'Administration Pénitentiaire présentait devant les Organisations Syndicales le projet de création de la DGAP. Censé moderniser l'institution, ce projet est loin de répondre aux préoccupations et fait passer au second plan les revendications des agents de terrain pour favoriser les intérêts d'une minorité à la Centrale.

Un projet à grande vitesse, une justice au ralenti!

Alors que l'exécutif impose un gel du point d'indice et reporte les réformes catégorielles pour les agents de la Fonction Publique, la Chancellerie fait passer en "TGV" un projet de restructuration qui bénéficiera en premier lieu à une poignée de cadres dirigeants.

Cette restructuration a beau être justifiée par la "nécessité d'élever" certains postes, la CFDT constate le paradoxe : des augmentations de salaires substantielles sont validées en urgence pour quelques dizaines de personnes, tandis que les agents de terrain, qui assurent les missions de sécurité, d'insertion et le bon fonctionnement de nos prisons, restent sans perspective d'amélioration de leur pouvoir d'achat et pire, de leurs conditions de travail pourtant très dégradées.

Alors oui !!!, il ne s'agit que de quelques personnes comme cela nous a été avancé, mais il apparait peu opportun, alors que l'on demande aux agents de la fonction publique de se serrer la ceinture, de voir passer une telle proposition de manière aussi rapide.

L'urgence du moment n'est pas là !!!, La priorité est de valoriser l'ensemble des agents, et non de creuser un fossé entre la "base" et le "sommet".

La CFDT ne s'oppose pas, par principe, à la modernisation de l'institution, mais elle n'accepte pas une réforme qui sacrifie les agents de terrain au profit de la seule élévation statutaire de quelques-uns. Nous demandons donc à nouveau que cette évolution soit déclinée jusqu'au niveau des bureaux de la DAP et qu'une véritable réflexion soit menée sur l'organigramme des services, souvent sous-dimensionnés pour répondre à des commandes sans cesse plus nombreuses et plus urgentes. Nous demandons également à ce que cette réorganisation trouve enfin un écho dans l'organisation des directions interrégionales.

La CFDT continuera d'œuvrer pour une juste reconnaissance professionnelle et statutaire de l'ensemble des agents. Nous restons vigilants quant à une juste répartition des moyens pour valoriser tous les métiers de l'Administration Pénitentiaire

Le bureau National CFDT Pénitentiaire